

Livre jeunesse: un début de reconnaissance

La culture est parfois considérée comme le parent pauvre des politiques menées en nos belles contrées. Et, au sein de cette culture, lecture et littérature ne sont pas des mieux loties. Et, perdu au milieu de ses pairs, le livre jeunesse souffrait d'un manque de reconnaissance des autorités publiques. Les choses bougent enfin.

> Michel Torrekens

Les auteurs et les illustrateurs, nous les rencontrons parfois lors des foires et salons au milieu de leurs albums, de leurs dessins et de leurs histoires. Un monde de rêves et de couleurs, qui ne ressemble pas toujours à un conte de fées. Pas facile de vivre de son art quand on réalise des albums pour la jeunesse. Les problèmes sont nombreux: vivre de ses droits d'auteurs, par exemple, est difficile, même en publiant trois ou quatre albums par an. Une avance sur droits peut s'élever à 1.500 ou 2.000 euros alors qu'un livre demande parfois six mois de travail. La rentabilité n'est ni immédiate, ni garantie. Autre difficulté: l'absence d'un véritable statut pour les artistes belges. Dès lors, de nombreux créateurs sont obligés d'exercer une activité complémentaire, par exemple dans la publicité.

Ni grande, ni petite

En vue de développer une véritable

politique de l'image narrative, comme cela se fait en France et au Québec, la ministre de la Communauté française en charge de la Culture vient de prendre une série de mesures dans la foulée des réflexions et revendications qui ont émergé lors des Etats Généraux de la Culture. Tout un symbole: l'annonce en a été faite au sein de l'Académie Royale de Langue et Littérature française, où aucun sociétaire ne siège, à notre connaissance, comme auteur jeunesse à part entière. Une ouverture, donc, à un genre littéraire et artistique, qui ne relève ni de la grande ou de la petite littérature. Première décision d'envergure: le budget consacré à la littérature jeunesse a été quadruplé. Il sera notamment consacré au financement de bourses et de résidences d'écriture à Rome, Berlin et Montréal ⁽¹⁾. Une manière de soutenir ces artistes qui contribuent à l'épanouissement des lecteurs et au rayonnement de la Communauté française. Yaelle Vent des Hove, illustratrice et présidente de l'AILE (Auteurs et Illustrateurs du Livre d'Enfance), apprécie: "C'est une belle avancée: le fait que le budget consacré à notre secteur soit passé de 25.000 euros à 96.000 euros, cela reste extraordinaire. D'une part, il y a une augmentation significative, d'autre part, c'est une forme de reconnaissance de la littérature de jeunesse." Inspirée par la Charte, un mouvement français similaire beaucoup plus ancien, l'AILE a pour but de faire reconnaître l'activité des auteurs et illustrateurs ainsi que leurs œuvres, de développer le dialogue avec toutes les personnes intéressées par le livre pour enfants et notamment les institutions, de mettre en valeur ce métier, de former davantage les instituteurs et institutrices à la lecture pour la jeunesse, de faire vivre le livre sur le terrain ⁽²⁾.

Un statut: le flou artistique

L'autre initiative prise par les autorités

publiques concerne la création d'un Grand Prix triennal du Livre de jeunesse de la Communauté française qui couronnera l'ensemble d'une œuvre: "C'est à nouveau une bonne idée, constate Yaelle Vent des Hove, mais n'oublions pas des mesures qui concerneraient l'ensemble des créateurs. Un prix risque de passer à côté de certaines réalités même s'il met en valeur le travail d'un auteur en particulier, ce qui est aussi nécessaire à la reconnaissance du livre jeunesse. Mais nous restons dans le flou artistique au niveau du statut de ses créateurs." Et de rêver

d'une maison de la littérature jeunesse, sur le modèle de ce qui s'est fait pour le théâtre jeunesse, où peuvent se rencontrer les différents acteurs du secteur. Bien sûr des initiatives

de plus en plus nombreuses émergent, notamment dans les bibliothèques ainsi que dans certaines écoles. Mais d'un côté comme de l'autre, ces institutions manquent de moyens. A la différence de l'école secondaire, pour laquelle existe un service de Promotion des lettres belges qui intervient dans les visites d'écrivains dans les classes, rien de tel ne se fait pour le primaire et le maternel. Les ateliers d'écriture dans ces écoles ou dans les bibliothèques pour les plus jeunes lecteurs devraient devenir répétitifs, qu'ils fassent partie intégrante des activités proposées aux plus jeunes, qu'ils deviennent l'occasion d'un apprentissage. On pourrait multiplier les animations avec la présence des auteurs sur le modèle de ce qui se fait durant cette Fureur de lire. Dans ce but, l'AILE a déjà pris diverses initiatives comme la création d'une grille d'animations et d'un barème pour les interventions d'auteurs ou la réalisation d'expositions. ■

(1) Rens.: Bruno Merckx, attaché au Service général des Lettres et du Livre, 46 b, Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles ou bruno.merckx@cfwb.be
(2) <http://www.aile.be>

www.litteraturedejeunesse.be

Parmi les mesures annoncées par la ministre de la Communauté française pour donner plus de poids encore à la littérature de jeunesse, la création d'un site Internet, un must aujourd'hui.

Sans vouloir entrer en concurrence avec ceux qui existent déjà, notamment dans le monde associatif, ce site reflète d'abord tout ce que la Communauté française peut apporter comme soutien aux auteurs et illustrateurs de chez nous. Il rassemble également l'ensemble le plus vaste possible des informations pratiques disponibles sur le lecteur à l'attention des professionnels, comme les libraires, les bibliothécaires, les animateurs de tous poils. Les enseignants ne sont pas oubliés: sa dimension pédagogique s'imposait, pour les aider, dans la vaste production annuelle, à opérer un choix judicieux et recommander, à leurs écoliers ou étu-

dants, les ouvrages en fonction d'une série de thèmes, de contenus, de critères annoncés. Et les parents ne sont pas oubliés: eux aussi peuvent être perdus devant l'abondance de l'offre.

Enfin, le site ne rechigne pas à être critique, à poser de vrais choix, en mettant en avant des ouvrages labellisés "Communauté française", et notamment ceux de l'auteur qui recevra le

Grand Prix Triennal du Livre de jeunesse.

En pratique, les grandes composantes du site sont:

- les principales actualités, avec les liens utiles;
- les missions de la Communauté française en matière de promotion des Lettres et du Livre, en particulier du livre de jeunesse;
- le relevé des initiatives publiques et privées en matière de littérature de jeunesse, comme les Prix Versele et

Farniente de la Ligue des familles;

- les possibilités offertes en matière de bourses et de prix;
- les sélections du CLPCF en matière de littérature de jeunesse. Le site rend possible une nouvelle diffusion par la possibilité de télécharger ou de commander ces publications;
- un répertoire d'auteurs et illustrateurs de la Communauté française, ainsi que d'éditeurs et de libraires généralistes et spécialisés;
- les bibliothèques publiques via des liens et les centres chargés de la conservation du patrimoine littéraire;
- une rubrique "Je cherche un livre", destinée plus spécifiquement au grand public, et en particulier les parents.

Il ne vous reste plus qu'à "cliquer" sur www.litteraturedejeunesse.be > M. T

Plus de 70 romans à lire dès 12 ans

71 romans à lire dès 12 ans... Le nombre surprend. Un chiffre rond - cinquante ou soixante, par exemple - n'aurait-il pas fait plus sérieux? Le groupe de travail, à l'origine de cette liste, a voulu signifier par là, extravagance ou coquetterie de sa part, que la liste était incomplète. Aux enseignants, bibliothécaires, parents, médiateurs de prendre le relais et de réagir en ajoutant, en fonction de leurs souvenirs ou de leurs découvertes, un septante-deuxième, un septante-troisième, un septante-quatrième... un septante-cinquième titre! Pour l'un, ce sera peut-être *Je suis Juan de Pareja* d'Elisabeth Borton de Trevino, pour un second, *Junk* de Melvin Burgess, pour un troisième *Les Enfants de Noé* de Jean Joubert, et pour un quatrième plus gourmand, *Les Royaumes du Nord*, *La Tour des Anges* et *Le Miroir d'Ambre*, la fameuse trilogie de Philipp Pullman...

Comme l'explique Maggy Rayet dans l'introduction à la brochure, la nouveau-

té "obligatoire" n'a pas été privilégiée dans la liste; le groupe de travail a rassemblé "quelques-uns des titres qui se sont imposés au fil des ans, acquérant en quelque sorte un statut de 'classique'. Classique, poursuit-elle, ne signifie pas ici conforme, conventionnel, voire démodé. Mais bien saillant, essentiel, résistant à l'usure du temps."

Si la sélection est loin d'être close, elle se veut néanmoins représentative de l'édition contemporaine, tant dans les thématiques que dans les formes romanesques ou les techniques narratives. Le récit à focalisation multiple voisine avec le récit en "je" ou celui qui est raconté par un narrateur omniscient. Le récit miroir y a sa place comme la fantasy, le roman historique ou la science-fiction, le policier comme le roman sentimental.

La sélection n'a pas été structurée en niveaux qui correspondraient à des classes de l'enseignement secondaire

ou à un degré de qualification du lecteur. Par contre, chaque titre est accompagné d'une, deux ou trois étoiles. Celles-ci indiquent que le lecteur pourrait rencontrer quelques difficultés d'accès. "Dans certains cas, ajoute Maggy Rayet, pour que ces difficultés puissent être traversées, l'accompagnement d'un adulte sera le bienvenu."

On ajoutera que le groupe de travail était composé de bibliothécaires, d'enseignants du supérieur pédagogique, du général, du technique et du professionnel, de journalistes, de libraires. Les points de vue étaient donc variés, de même que les sensibilités.

Entrer en littérature sera distribué gratuitement en librairies et bibliothèques.